

Intervention de M. Brice HORTEFEUX, Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales lors de l'inauguration des nouvelles infrastructures du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) - Satory, jeudi 8 avril 2010.

— Seul le prononcé fait foi —

Madame le Ministre,
Madame la Préfète,
Monsieur le directeur général de la gendarmerie nationale,
Mon Général,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux d'être présent, parmi vous, ce matin, pour cette cérémonie qui marque une étape importante dans l'amélioration des moyens dont dispose le groupe d'intervention de la gendarmerie nationale.

En ce haut lieu de la gendarmerie, je tiens, tout d'abord, à rendre un hommage appuyé et chaleureux au Général GILLES, qui quittera très prochainement ses fonctions de DGGN après avoir accompli la mission qui lui avait été confiée, au mois de juin 2008, par le Président de la République.

Sur le plan institutionnel, il a été l'artisan de la transition, pour la gendarmerie, entre le ministère de la Défense et le ministère de l'Intérieur. Aussi, je tiens à vous remercier personnellement, mon Général, pour le rôle que vous avez joué dans la préparation puis dans la mise en œuvre de la loi du 3 août 2009 relative à la gendarmerie nationale.

Sur le plan opérationnel, vous avez mis en place une coopération accrue ainsi que des mutualisations logistiques nouvelles.

Cet investissement de tous les instants qui vous a animé, mon Général, nous le retrouvons dans cette unité d'élite qu'est le GIGN. Ce qui fait la réputation du Groupe, en France comme dans le monde entier, depuis maintenant 36 ans, c'est sa capacité à parer à toute éventualité, à affronter toute situation imprévue, à gérer, à tout instant et en tout lieux, des crises complexes susceptibles de porter gravement atteinte à l'ordre public.

Gendarmes d'élite, je connais votre professionnalisme, votre abnégation et votre sens élevé de l'engagement. Je sais combien les valeurs qui vous animent vous conduisent à toujours exiger le meilleur de vous-même. Je souhaite donc que vos infrastructures soient à la hauteur des enjeux de votre mission. L'amélioration du casernement est, tout d'abord, une marque de reconnaissance ; ensuite, une condition d'efficacité ; enfin, une nécessité pour vous aider à répondre aux nouveaux enjeux. C'est ce que je tiens à souligner en venant inaugurer, aujourd'hui, ces nouveaux locaux.

I. Ma présence ici est, tout d'abord, le signe du respect que l'Etat doit au GIGN : à ce qu'il est comme à ce qu'il est devenu.

1. (1) Depuis sa création en 1974 jusqu'à aujourd'hui, le GIGN est devenu un remarquable outil d'intervention placé aux services de tous les Français.

-> Chaque année, ce sont près de 200 missions qui sont menées par le GIGN en métropole, outre-mer et à l'étranger.

Pour la seule année 2009, le GIGN a notamment effectué :

- o 38 missions d'interpellations d'individus dangereux ;
- o 2 opérations de libération d'otages ;
- o 8 neutralisations de forcenés ;
- o 37 concours techniques en police judiciaire.

L'action internationale est également essentielle au rayonnement de la France, puisque le GIGN contribue notamment à la formation de l'unité nationale pakistanaise de contre-terrorisme, la formation de la garde présidentielle palestinienne ou celle des forces spéciales des Emirats Arabes Unis.

Je pense également à l'engagement des militaires du GIGN sur des missions permanentes particulièrement sensibles, telles que la sécurisation de l'ambassade de France à Bagdad, en Irak, ou l'accompagnement, dans des missions délicates d'arrestation, de la police afghane.

-> Le GIGN offre, en effet, au Gouvernement une capacité de projection de grande ampleur pour parer à toute crise majeure.

Le passé nous l'a démontré à plusieurs reprises ; je pense notamment à la libération des otages du vol AF 8969, le 26 décembre 1994 à Marignane, qu'aucun Français ne peut oublier.

Depuis sa réorganisation en 2007, le GIGN dispose d'une force de projection de 180 militaires d'élite sous quatre heures. Une telle capacité constitue, pour le Gouvernement, un atout de tout premier ordre.

1. (2) Cet outil de grande efficacité qu'est votre unité, vous avez su l'adapter au gré des menaces.

Souvenons-nous que cette unité est née du choc provoqué dans les pays occidentaux par l'assassinat des athlètes israéliens pris en otage par des terroristes, lors des jeux olympiques de Munich, en septembre 1972. L'intérêt de disposer d'unités d'élite capables d'intervenir dans les situations de crise d'une exceptionnelle gravité était alors apparu comme une impérieuse nécessité.

Afin d'approfondir les compétences toujours plus diverses des forces de sécurité françaises dans le contre-terrorisme, la lutte contre le grand banditisme, la protection des personnalités ou la projection sur les théâtres de crise, le GSIGN a été créé en 1984.

Il regroupait le GIGN, l'escadron parachutiste d'intervention de la gendarmerie nationale et le groupe de sécurité du Président de la République.

La dernière grande réforme des capacités d'intervention de la gendarmerie nationale a eu lieu en 2007, avec la création d'un nouveau GIGN, intégrant l'ensemble des forces d'élite de la gendarmerie au sein d'une unité unique de 380 personnels, placé sous le commandement d'un seul et unique chef opérationnel.

C'était, je le sais, une réforme difficile, tant étaient fortes la culture de chaque unité. Mais c'était aussi une réforme indispensable dont la réussite revient notamment au Général FAVIER, que je veux féliciter pour son action. Cette unité permet désormais de répondre à l'ensemble des scénarii d'attaque terroriste, de la prise d'otage massive à des situations de crises multiples. L'actualité récente nous a malheureusement démontré combien cette menace demeure d'actualité.

II. Aujourd'hui, nous inaugurons vos nouvelles infrastructures. Elles sont la preuve de l'engagement de l'Etat pour vous aider dans votre mission.

1. (1) Ces nouvelles infrastructures, les premières qui répondent aux standards de haute qualité environnementale, correspondent à une triple nécessité.

Elles permettent, tout d'abord, de restructurer le parc immobilier du GIGN afin de l'adapter à l'évolution qu'a connue l'unité ces dernières années, notamment depuis la réforme majeure d'organisation de 2007.

Elles contribuent, ensuite, à optimiser le soutien technique et logistique dont bénéficient les équipes d'intervention, pour améliorer encore leur réactivité face aux événements.

Elles permettent, enfin, au GIGN de disposer d'une structure de commandement et de gestion de crise moderne, à la hauteur des missions imprévisibles et d'ampleur qui lui sont confiées.

1. (2) Enfin, s'agissant de votre souhait de réfection des voiries qui mènent à Satory ainsi que celles des quartiers Guichard, Moncey et Delpal, j'ai décidé d'engager des travaux en 2011 et 2012.

A cet effet, des crédits d'études à hauteur de 80 000 euros seront engagés dès cette année. Cette opération est estimée, au total, à 700 000 euros.

1. (3) L'effort qui est fait pour le GIGN s'inscrit dans l'effort plus général entrepris pour l'immobilier de la gendarmerie nationale.

Sur l'ensemble de l'année 2009, 2 900 logements ont été livrés. Pour cette année, plus de 2 300 livraisons sont prévues, ainsi que 2 000 mises en chantier.

L'Etat y contribuera, soit de manière directe, comme ici à Satory où près de 23 millions d'euros ont été investis dans l'immobilier du GIGN, soit au travers de partenariats avec les collectivités.

III. Aujourd'hui, vous le savez, de nouvelles missions vous attendent.

1. (1) Parce que le GIGN a toujours tiré son efficacité de sa capacité d'adaptation, il doit aujourd'hui contribuer à faire évoluer le dispositif d'intervention de la gendarmerie.

Les militaires du GIGN sélectionnent et forment, en effet, les personnels des pelotons d'intervention interrégionaux de la gendarmerie. Avec ces unités, la gendarmerie a complété, ces dernières années, un maillon qui faisait jusqu'ici défaut à sa chaîne d'intervention, entre les unités de gendarmerie départementale ou mobile et le haut niveau d'expertise du GIGN. En cas de crise majeure, ces unités seront, en outre, un appui privilégié pour les forces d'intervention spécialisées.

Le GIGN forme aussi, sur l'ensemble du territoire, des négociateurs régionaux chargés de favoriser une résolution apaisée de nombreuses situations conflictuelles, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à la force.

1. (2) Parallèlement, de nouvelles synergies doivent être mises en œuvre avec les unités d'intervention de la police nationale.

Je souhaite que soient désormais identifiées et développées toutes les complémentarités possibles au sein des forces spéciales du ministère de l'intérieur, dans le respect des compétences de chacun. Une étude, à ce sujet, qui me sera remise la semaine prochaine. Les unités d'élite de la gendarmerie et de la police doivent développer leurs échanges sur les techniques d'intervention. Je sais qu'elles ont, d'ores et déjà, entamé ce travail.

Mon ambition est qu'elles soient capables de s'appuyer mutuellement dans les situations d'engagement opérationnel extrême si, par malheur, nous étions confrontés à un événement majeur. Dans cette perspective, je souhaite que soient poursuivis les exercices communs et que soient développées des formations mutualisées.

1. (3) Plus globalement, c'est tout l'enjeu du rapprochement police-gendarmerie que nous avons pour ambition de mettre en œuvre dans les meilleures conditions pour chacun.

Je tiens à le rappeler ici, dans les locaux d'une unité qui a écrit une des plus belles pages de l'histoire de la gendarmerie : je veille quotidiennement et personnellement à ce que la gendarmerie prenne toute sa place au sein du ministère et à ce que le rapprochement nécessaire puisse s'opérer dans un esprit de complémentarité, d'efficacité et d'équilibre.

L'enjeu est clair : les deux grandes forces de sécurité intérieure ont chacune leur légitimité et elles ont vocation à coopérer pour assurer la sécurité partout et pour tous.

Nous avons besoin des capacités de la gendarmerie et nous avons besoin des capacités de la police. Il nous faut additionner, et non pas diviser.

C'est la démarche qui est entreprise ici, je le sais, par la multiplication des contacts et des formations communes entre les forces d'intervention de la gendarmerie et de la police. Je vous demande de poursuivre vos efforts de maintien en condition opérationnelle et de coopération afin que notre pays puisse continuer à disposer des moyens de faire face aux risques et menaces majeures.

X

Mesdames et Messieurs,

Le groupe d'intervention de la gendarmerie nationale est un fleuron de notre dispositif de sécurité. Par son excellence quotidienne et l'engagement sans réserve de ses membres, il offre à chacun de nos concitoyens la garantie d'être protégé face à la violence la plus extrême et celle d'être défendu dans les situations les plus critiques.

Gendarmes du Groupe, je sais pouvoir compter sur votre entier dévouement pour relever les défis qui vous attendent et pour accomplir, dans des opérations parfois dramatiques, souvent périlleuses et toujours délicates, les missions difficiles qui sont les vôtres. Vous avez tout mon soutien, toute ma confiance, et, je vous le dis, ma plus sincère admiration.